

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

DU

CALVADOS

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

2022 / 013

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal: 10

en exercice: 10

Qui ont pris part à la délibération: 08

Pour : 8

de la commune de NORON LA POTERIE

Séance du 28 mars 2022

Date de la convocation :

24.03.2022

L'an deux mil-vingt deux, le 28 mars, 20h00, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué,

s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la Salle de la mairie sous la présidence de Monsieur SCELLES François, maire.

Date d'affichage :

01.04.2022

Présents: Mmes Levillain Elisabeth, Fages Florence; Mrs Romain Desaint-Denis, François Kolakowski, Ossemont Glenn, Guillaume Pastre et François Scelles

Excusé : M. Lebastard Frédéric (pouvoir donné à M.Desaint-Denis Romain)

M.Pastre Guillaume a été nommé secrétaire de séance.

Objet de la délibération : Aménagement du Bourg

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du maire sur l'aménagement du Bourg de la commune de Noron-La-Poterie, décide à l'unanimité des membres présents, d'autoriser le maire à contacter un cabinet d'étude afin d'orienter la commune dans ses choix structurels et techniques pour la réalisation de ce projet.

Le conseil municipal donne pouvoir au maire pour signer tous documents relatifs à la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre.

A Noron-La-Poterie, le 29 mars 2022

Le Maire, Mr SCELLES François

Acte rendu exécutoire
après dépôt en sous-préfecture
le 01.04.2022
et publication ou notification
du 01.04.2022

